



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

culture et communication : budget

Question écrite n° 36931

## Texte de la question

M. Michel Bouvard interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la politique en direction des musiques actuelles. En effet, lors d'une conférence de presse le 19 octobre 1998, elle a annoncé un programme de 35 millions de francs de mesures nouvelles en direction de ce secteur pour 1999 et de 20 millions de francs supplémentaires en 2000. Il souhaite connaître la répartition des crédits affectés à ce secteur et notamment les crédits affectés aux différentes DRAC pour l'action déconcentrée de l'Etat.

## Texte de la réponse

Les prévisions d'affectation en mesures nouvelles en direction du secteur des musiques actuelles se situaient en 1999 autour de 41 MF, à la fois en fonctionnement et en investissement. Pour 2000, elles s'établissent aux alentours de 44 MF. Ces prévisions d'affectation dépassent ainsi largement l'annonce faite par la ministre le 19 octobre 1998. Pour l'année 1999, 25,1 MF de mesures nouvelles ont été attribués en fonctionnement sur le titre IV, dont 17,9 MF en crédits déconcentrés et 7,2 MF en crédits centraux. Ces crédits étaient destinés à : l'aide à la diffusion (SMAC, festivals, ONDA), 15,57 MF ; l'aide à la création (jazz, chanson, audiovisuel), 3,76 MF ; la formation initiale et professionnelle, 3,15 MF ; aux centres de musique traditionnelle déconcentrés, 1,55 MF ; aux organismes nationaux et entreprises culturelles, 1,08 MF. D'autre part, 16 MF ont été affectés sur le titre IV à la construction et à l'équipement des salles de diffusion des musiques actuelles, 10 MF pour les SMAC et 6 MF sur le Zénith de Rouen. Pour l'année 2000, 15,1 MF de mesures nouvelles ont été prévus sur le titre IV, dont 8,1 MF en crédits déconcentrés et 7 MF en crédits centraux. Ces crédits seront destinés également à la diffusion, à l'aide à la création, aux enseignements et aux réseaux des musiques actuelles. Sur le titre VI, ont été prévus 28,9 MF, dont 11 MF pour compléter les travaux du Zénith de Rouen, et 4,2 MF pour le Hall de la Chanson.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36931

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'Etat

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 1999, page 6236

**Réponse publiée le :** 20 novembre 2000, page 6604